

CONTROLE SANITAIRE DES EAUX DE PISCINES

Destinataires :

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES BERRY LOIRE PUISAYE - PRÉSIDENT COMMUNAUTÉ DE
DALKIA MONTARGIS GATINAIS - DIRECTEUR DALKIA MONTARGIS GATINAIS
RECREA BRIARE - DIRECTEUR RECREA BRIARE
RECREA BRIARE - DIRECTRICE RECREA BRIARE

Dossier suivi par : Laëtitia PAJADON

Téléphone : 02.38.77.31.40

courriel : laetitia.pajadon@ars.sante.fr

Veillez trouver ci-dessous les résultats des prélèvements effectués dans le cadre du contrôle sanitaire des eaux de piscines :

Installation concernée : **PISCINE BRIARE**

Date du prélèvement : **15/04/2025**

Laboratoire : LABORATOIRE SANTE ENVIRONNEMENT HYGIENE DE LYON (CARSO-LSEHL)

Prélevé par : CARSO-EV

N° de prélèvement(s) : 00165308 00165309 00165310

Résultats des mesures terrain		Limites de qualité	Références de qualité	BASSIN LUDIQUÉ	BASSIN RECEPTION DE TOBOGGAN	GRAND BASSIN
Heure du prélèvement				10h59	10h30	11h00
pH	unité pH	[6,9 ; 7,7]	-	7,0	7,1	7,0
Chlore libre	mg(Cl ₂)/L	-	-	1,50	1,40	1,50
Chlore libre actif	mg(Cl ₂)/L	[0,4 ; 1,4]	-	1,10	1,00	1,10
Chlore total	mg(Cl ₂)/L	-	-	1,70	1,50	1,70
Chlore combiné	mg(Cl ₂)/L	0,6	-	0,20	0,10	0,20
Acide isocyanurique	mg/L	75	-	<10	<10	<10
Fréquentation instantanée		-	-	3	8	35
Température de l'eau	°C	-	-	29,3	29,3	29,3
Transparence qualitative *		-	-	0	0	0

* 0 = transparence bonne ; 1 = transparence mauvaise

Résultats des analyses laboratoire		Limites de qualité	Références de qualité	BASSIN LUDIQUÉ	BASSIN RECEPTION DE TOBOGGAN	GRAND BASSIN
Staphylocoques pathogènes par 100ml	n/(100mL)	0	-	<1	<1	<1
Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	n/mL	-	100	1	<1	<1
Pseudomonas aëruginea par 100ml	n/(100mL)	0	-	<1	<1	<1
Entérocoques /100ml-MS	n/(100mL)	0	-	<1	<1	<1
Chlorures	mg/L	-	250	140	240	500
Carbone organique total	mg(C)/L	-	5	4,2	4,2	4,2
Bromoforme	µg/L	-	-			<0,50
Chloroforme	µg/L	-	-			21,00
Chlorodibromométhane	µg/L	-	-			<0,50
Dichloromonobromométhane	µg/L	-	-			1,20
Trihalométhanes (4 substances)	µg/L	100	20 **			22,20

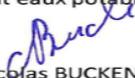
** Référence de qualité pour les trihalométhanes(4 substances) = 20 µg/l pour les baignades à remouillage

Ce bulletin doit rester affiché jusqu'à son remplacement par un bulletin plus récent

Les résultats d'analyses de l'eau du grand bassin ont mis en évidence une teneur en chlorures excessive et non conforme à la référence de qualité de 250 mg/l ce qui nécessite d'en rechercher l'origine et d'y remédier car c'est le signe d'un vieillissement de l'eau.

Les autres paramètres mesurés sont conformes aux exigences de qualité.

Pour la Directrice générale
Pour la Directrice départementale du Loiret
Le référent eaux potables et de loisirs



Nicolas BUCKENMEIER